

Une autre vie s'invente ici

COUP DE POUCE

Réseau des initiatives

éco-citoyennes en Livradois-Forez

Calendrier

2018

Conception et mise en place du réseau.

2019

Année d'expérimentation.

Votre contact

Vous avez une idée, vous aimeriez être accompagné dans sa mise en œuvre...

Vous avez connaissance d'une initiative qui mériterait d'être accompagnée...

Aider ceux qui ont de bonnes idées à les mettre en pratique vous motive...

Courriel :

coupdepouce@parc-livradois-forez.org

Maison du Parc Livradois-Forez
63880 Saint-Gervais-sous-Meymont
standard : 04 73 95 57 57



Le projet du réseau "Coup de pouce"

Portées par des habitants motivés, des collectifs, des associations, de multiples initiatives voient le jour en Livradois-Forez, faisant émerger de nouvelles formes de développement, d'aménagement, de modes de vie...

Celles et ceux qui en sont à l'origine n'ont cependant pas toujours toutes les cartes en main pour les mener à bien. Les bonnes idées peuvent parfois avoir du mal à se concrétiser. Le but du réseau est simple : les aider à aboutir, en mettant en relation celles et ceux qui les portent avec celles et ceux qui, par leur parcours, leur expérience, leur savoir-faire, leurs connaissances, peuvent leur apporter un soutien et un appui.

COUP DE POUCE EN TROIS QUESTIONS :

1. Qui peut bénéficier d'un coup de pouce ?

Les personnes, les groupements, les collectifs qui s'inscrivent dans une logique de transition (écologique, énergétique...).

Vous avez une idée, vous aimeriez être accompagné dans sa mise en œuvre... Vous avez connaissance d'une initiative qui mériterait d'être accompagnée...

⇒ **Sollicitez le réseau ! Demandez un coup de pouce !**

2. Qui peut donner un coup de pouce ?

Le réseau est constitué d'un vivier de personnes ressources qui acceptent de faire profiter les porteurs d'initiatives de leurs compétences ou de leurs connaissances, pour les accompagner dans la conception et la mise en œuvre de leurs projets.

Aider ceux qui ont de bonnes idées à les mettre en pratique vous motive ?

⇒ **Rejoignez le réseau ! Donnez un coup de pouce !**

3. Comment ça marche ?

Un petit groupe se constitue autour de chacun des porteurs d'initiatives. Une première rencontre permet de bien comprendre le projet, les questions qu'il peut soulever, et d'établir une "feuille de route". Des points réguliers sont organisés pour accompagner chaque initiative tout au long de son avancement.



Coup de pouce en 7 points

1. Objectif : accompagner des initiatives citoyennes

Les initiatives répondent à un intérêt collectif, se rattachent à la notion de "bien commun" et s'inscrivent dans une logique de transition (écologique, énergétique...). Le réseau "Coup de pouce" recherche des réponses et solutions de manière collective à des questions qui dépassent les activités et compétences habituelles des collectivités publiques ou des entreprises privées.

2. L'atelier constitue un vivier de personnes ressources volontaires

Souple et "à géométrie variable", des groupes d'accompagnement se constituent autour de chaque initiative à partir d'un vivier de personnes ressources volontaires. Ces groupes sont sans statut juridique : ils sont constitués de bénévoles engagés dans le réseau "Coup de pouce".

3. L'atelier est composé de personnalités bénévoles

La signature d'une charte éthique et de confiance formalise l'engagement des personnes qui participent au réseau "Coup de pouce". Lorsque ces personnes sont par ailleurs salariées pour leur expertise, elles contribuent strictement à titre personnel au réseau Coup de pouce, le cas échéant avec l'aval de leur employeur (pendant les heures travaillées).

4. Un groupe est constitué autour de chacune des initiatives

La composition et l'importance de ce groupe sont adaptées aux initiatives qu'il s'agit d'accompagner – elles peuvent par conséquent être très différentes d'un projet à l'autre. Une personne, au sein de ce groupe, est désignée comme interlocutrice privilégiée du porteur d'initiative.

5. Le Parc Livradois-Forez assure la coordination du réseau

Le Parc anime le réseau "Coup de pouce" avec l'appui d'un collectif constitué de membres volontaires assurant ainsi la bonne marche et le suivi des actions du réseau. Ces personnes référentes sont les premières interlocutrices des porteurs d'initiatives, elles font une première analyse des initiatives pour vérifier si elles relèvent bien de la vocation de "Coup de pouce".

6. Une feuille de route par projet

Une "feuille de route" est établie dès la première rencontre de travail et précise la nature, les modalités, le calendrier de l'accompagnement. Cette "feuille de route" fait l'objet d'un engagement du porteur d'initiative à témoigner de son expérience auprès de nouveaux porteurs.

7. Toute idée est crédible, toute expérience peut être partagée

- Les initiatives accompagnées doivent être compatibles avec la Charte du Parc naturel régional Livradois-Forez.
- Toutes les initiatives répondant aux objectifs du réseau "Coup de pouce" sont susceptibles d'être accompagnées, sans a priori : "toute idée est crédible", le réseau est là pour permettre de "sortir des sentiers battus", de "métamorphoser les rêves en actions".
- L'accompagnement des initiatives se fait de façon gratuite, sans contrepartie.
- Les personnes ressources accompagnent les porteurs d'initiatives à la mesure de leurs connaissances et compétences ; cet accompagnement représente un engagement moral de moyens, pas un engagement de résultat.